

**Compte-rendu sommaire du comité syndical  
du Parc naturel régional du Verdon du 24 mars 2015 à St André les Alpes**

Membres du comité syndical présents :

- Jean-Pierre Bagarre : Aiguines
- Jean-Marie Pautrat : Allons
- François Tanzy : Angles
- Jean-Pierre Ciofi : Aups
- Catherine Mescatullo-Lassale : Bargème
- Colette Locatelli-Blanc et Armand Belisaire : Blieux
- Jean-Paul Golé : Castellane
- Bernard BELLINI : Châteauneuf
- Alain BARALE et André Gaymard : Comps sur Artuby
- Gilbert Pélegrin : Esparron-de-Verdon
- Alain Roux : Gréoux les bains
- Annick Battesti et Jean-Noël Stark : La Bastide
- Bernard PRAYAL et Robert RICARD : La Garde
- Jacques Bastian : La Martre
- Gérard Marignane : La Verdère
- Louis Troin : Le Bourguet
- Jean-Pierre Herriou : Moissac-Bellevue
- Noël Giraud : Peyroules
- Jacques Espitalier et Paul André de la Porte : Quinson
- Jack Duvot : Riez
- Eric Renoult : Sillans la cascade
- François Gérin-Jean : St André les Alpes
- Paul Corbier : Saint-Julien-du-Verdon
- Arlette Ruiz : Saint-Julien-le-Montagnier
- Laurent Girard Béguier : Saintt Jurs
- Marlène Porre : Saint-Laurent-du-Verdon
- Olivier Hidalgo : Sainte-Croix-du-Verdon
- Bernard Clap : Trigance
- Michèle Bizot-Gastaldi : Conseil général 04
- Colette Charriau : Conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Invités :

- Alain Martel : chambre d'agriculture 04
- Annie Manassero, Jean Puig, Gilbert Farnaud : conseil de développement du Parc du Verdon

**Réunion sur extension périmètre / SAGE**

Réunion organisée dans le cadre de la démarche d'extension du périmètre du syndicat mixte de gestion du PNR Verdon pour intégrer les 26 communes du bassin versant situées hors Parc ainsi que les intercommunalités concernées, afin de pouvoir garder le pilotage de la politique de gestion globale de l'eau sur le bassin versant.

- Rappel du contexte et des enjeux
- Rappel du déroulement de la démarche
- Présentation des différents scénarii d'organisation et de leurs conséquences, échange sur les scénarii
- Rappel du calendrier à venir :
  - 24 avril 2015 : comité de pilotage (constitué des intercommunalités) pour travailler sur la gouvernance, les statuts, les clefs de répartition
  - 26 juin 2015 : comité syndical pour validation du projet de statuts.
  - Sollicitation des 26 communes et intercommunalités pour solliciter leur adhésion au syndicat mixte
  - Comité syndical pour validation du nouveau périmètre et nouvel objet du syndicat mixte

**Séance du comité syndical**

1. **Approbation du compte rendu de la réunion du 27 janvier 2015**
2. **Présentation du rapport d'activités 2014 par le Président** (disponible sur [www.parcduverdon.fr](http://www.parcduverdon.fr))
3. **Approbation du compte administratif 2014, de sa conformité au compte de gestion 2014 et affectation des résultats**

Mme Michèle BIZOT GASTALDI a présidé la séance au moment du vote. A l'unanimité les membres du comité syndical :

- ont approuvé le compte administratif et sa conformité au compte de gestion dressé par Madame la Trésorière de Riez et se présentant ainsi :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 112 760,00	3 552 850,00	4 665 610,00
Recettes nettes de l'exercice (b)	<b>600 918,41</b>	<b>2 537 564,78</b>	3 138 483,19
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (c)	1 112 760,00	3 552 850,00	4 665 610,00
Dépenses nettes de l'exercice (d)	<b>909 062,65</b>	<b>2 740 947,83</b>	3 650 010,48
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2014</b>			
Excédent (b) – (d)			
Déficit (d) – (b)	<b>- 308 144,24</b>	<b>- 203 383,05</b>	- 511 527,29

➤ ont décidé d'affecter les résultats de l'exercice 2014 de la manière suivante :

	Résultat de clôture 2013	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture cumulé 2014	Restes à réaliser	Affectation au BP 2015
Investissement	112 958,17	- 308 144,24	- 195 186,07	En dépenses : 76 813,85	<b>89 452,87 € au compte 1068</b>
				En recettes : 182 547,05	
Fonctionnement	988 679,14	- 203 383,05	785 296,09		<b>695 843,22€ au compte 002 R</b>

#### 4. Présentation du programme d'actions 2015-2017 par les Présidents de commission

#### 5. Vote du Budget Primitif 2015 du Parc du Verdon

Les membres du comité syndical à l'unanimité moins une abstention ont approuvé par chapitre en section de fonctionnement et par opération en section d'investissement, le budget primitif 2015 du Parc naturel régional du Verdon se résumant ainsi :

	<i>Dépenses fonctionnement</i>	<i>Recettes fonctionnement</i>
Crédits votés	3 301 850,00	2 606 006,78
Résultat de fonctionnement reporté		695 843,22
<b>Total section de fonctionnement</b>	<b>3 301 850,00</b>	<b>3 301 850,00</b>
	<i>Dépenses investissement</i>	<i>Recettes investissement</i>
Crédits votés au titre du budget 2015 (y compris le c/1068)	366 740,08	456 192,95
Restes à réaliser de l'exercice précédent	76 813,85	182 547,05
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	195 186,07	
<b>Total section de fonctionnement</b>	<b>638 740,00</b>	<b>638 740,00</b>
<b>BUDGET TOTAL</b>	<b>3 940 590,00</b>	<b>3 940 590,00</b>

Les membres du comité syndical à l'unanimité, ont également délibéré favorablement sur :

- les admissions en non-valeur totalisant la somme de 280,80 €
- la constitution d'une provision d'un montant de 30 000 €
- le vote d'une dotation non remboursable au budget de la Régie pour :
  - 28 085,00 € en section de fonctionnement
  - 18 400,00 € en section d'investissement

#### 6. Vote du Budget primitif 2015 de la Régie d'aménagement et de gestion des sites fréquentés

Les membres du comité syndical à l'unanimité ont approuvé par chapitre en section de fonctionnement et par opération en section d'investissement, le budget primitif 2015 du Parc naturel régional du Verdon se résumant ainsi :

	<i>Dépenses fonctionnement</i>	<i>Recettes fonctionnement</i>
Crédits votés	78 825,00	78 825,00
<b>Total section de fonctionnement</b>	<b>78 825,00</b>	<b>78 825,00</b>
	<i>Dépenses investissement</i>	<i>Recettes investissement</i>
Crédits votés au titre du budget 2015	74 400,00	74 400,00
<b>Total section de fonctionnement</b>	<b>74 400,00</b>	<b>74 400,00</b>
<b>BUDGET TOTAL</b>	<b>153 225,00</b>	<b>153 225,00</b>

#### 7. Complément à la délibération du 9 mars 2011 relative aux amortissements des biens

Les membres du comité syndical à l'unanimité ont complété la délibération relative à la durée d'amortissement des biens acquis par le syndicat mixte par l'ajout de : Bâtiments (dont bergerie) : 25 ans ; Biens acquis par don du SMPV : 1 an ; Subventions d'équipement : 5 ans

Pour affichage, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des collectivités Territoriales  
A Moustiers Ste Marie, le 31 mars 2015

Le Président :  
Bernard CLAP

